



### BIENVENUE





### Droits des Migrations 24.04.2015

M. Raimondo – R. Mergy

### Plan

- Définitions
- Principes généraux
- Usage des mesures de contrainte dans la pratique
- Les vols Frontex
- Réactions Questions



### Moyens de contrainte

- Bases légales: LUsC et OLUsc
- Usage, à l'encontre de personnes, de la force physique, d'armes ou de moyens auxiliaires
- La contrainte doit être:

Appropriée

Nécessaire

Proportionnelle



### Mesures policières

- Rétention de personnes pour une courte durée
- La fouille de personne et de leurs effets personnels
- La fouille de locaux et de véhicules
- Le séquestre de bien



### Principes généraux

- Restriction au minimum de la liberté personnelle
- Circonstances et comportement de la personne
- Respect de la dignité humaine
- Appliqués par une personne du même sexe
- Annoncés à la personne dans sa langue
- Le policier doit être identifiable et doit tenir un LOG



#### Niveaux de renvoi

- Catégorie 1: libre contrôle à la douane (DEVO)
- Catégorie 2: déporté non escorté (DEPU)
  - Niveau 1 : vol de ligne départ autonome
- Catégorie 3: déporté escorté (DEPA)
  - Niveau 2 : vol de ligne pas ou peu entravé
  - Niveau 3 : vol de ligne très entravé
  - Niveau 4 : vol spécial peu ou très entravé



# Usage des moyens de contraintes dans la pratique

- Force physique
- Matraques et bâton de défense incassables, sans arrête ni pointe
- Liens non métalliques
- Dispositifs incapacitants et armes à feu



# Qui utilisent les moyens de contraintes ?

- Agents d'escorte (niveau 2 3)
- Groupe d'intervention au sol (Niveau 4)
- Spécialistes d'intervention dans l'avion (niveau 4)



# Niveau 2 – vol de ligne







### Niveau 4 – vol spécial







### **Vols FRONTEX**

Lors de vols frontex, les Etats membres tiennent compte des orientations communes sur les mesures de sécurité à prendre pour les opérations communes d'éloignements par voie aérienne



# **Réactions – Questions**



